

**SOLIRA Investissement**  
**Société en commandite par actions à capital variable**  
**Siège social : 114, boulevard du 11 novembre 1918 – 69100 Villeurbanne**  
**509 401 576 RCS Lyon**

**SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DE CAPITAL**  
**DE SOLIRA Investissement**

-

**Modalités**

- Etablir un chèque du montant de souscription choisit, par multiple de 1000 €, à l'ordre de SOLIRA Investissement
- Etablir un chèque représentant la participation unique aux frais de gestion des actions, à l'ordre de SOLIRA Investissement (1)
- Envoyer le tout à :  
Philippe VACHETTE, SOLIRA,  
4 rue des Tilleuls, 73000 BARBERAZ

**(C'est le lieu de la permanence opérationnelle de SOLIRA. Le siège à Villeurbanne, à La Nef, est surtout juridique)**

- Vous êtes ainsi enregistré comme actionnaire. Si vous en faite la demande, vous recevrez, une attestation d'inscription au registre des actionnaires de SOLIRA Investissement
- Fin décembre de l'année de votre souscription, vous recevrez à votre adresse, une attestation fiscale du montant de votre souscription en actions de SOLIRA Investissement. Cette participation à l'augmentation de capital d'une PME vous ouvre le droit aux réductions d'impôts (IRPP et/ou ISF) sur l'impôt du pour l'année de souscription.
- **Contact** : Philippe VACHETTE, 04 79 85 96 06 ou 06 80 44 22 90  
[pvachette@solira.fr](mailto:pvachette@solira.fr)

**N'hésitez pas à nous joindre pour toute précision ou tout point qui poserait question.**

-----

(1) frais de gestion : 1 à 2 actions forfait 50 €; entre 3 et 25 actions, 20 € par action, plus de 25 actions : forfait 500 €